

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article89>



Jura, un avenir touristique compromis

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - Le Gouvernement jurassien et l'approche ILS34 Bâle-Mulhouse, EuroAirport - Des questions en suspens, des éléments à éclaircir - Des questions qui accompagnent la prise de position du Gouvernement -



Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Trois sujets : tourisme et quiétude, vol de pente, évolution de l'agriculture.

Tourisme et quiétude

Le nouveau président de Jura Tourisme, dans le Quotidien jurassien du 9.6.05, en p.5, prétend que le trafic aérien est tolérable et qu'il suffit de ne pas y faire attention. Or le bruit agit sans que le sujet en prenne conscience, par exemple directement sur la qualité du sommeil. (voir OFPEP, Environnement n°2/20005, p.21, le [Dormograph](#) développé par l'EPFZ www.ssg.ethz.ch)

– Comment le Gouvernement concilie-t-il les propos de Jura Tourisme avec les études fédérales sur les effets du bruit ?

– Pourquoi les études qui démontrent que le bruit est directement générateur de troubles de la santé, deviendraient-elles caduques dans le cadre du développement d'EuroAirport ?

La revue Environnement n°2/05, de l'OFEFP, division Lutte contre le bruit signale en page 9 :

*Pour que nous puissions continuer à **jouir de moments de paix comme dans les Franches-Montagnes**, la Confédération doit élargir sa lutte contre le bruit. Il ne faut pas seulement empêcher que les nuisances sonores dépassent un certain seuil, mais aussi préserver le calme de certaines régions.*

– La nouvelle situation sonore du Jura aura-t-elle un effet sur le tourisme jurassien ? Dans quel sens ?

– Est-ce que les touristes arrivés dans le Jura par le biais d'EuroAirport compenseront ceux qui n'y viendront plus parce que le ressourcement recherché n'y sera plus possible ?

– Quelles sont les richesses architecturales, culturelles, artistiques, sportives qui seront assez fortes pour attirer quand même des touristes dans le Jura et les inciter à y séjourner ?

– Prévoit-on de fournir aux touristes des casques sonores de visites qui les préserveront des bruits désagréables ?

Vol de pente

Les sports aéronautiques sont une passion jurassienne. Depuis quelques années, le vol à voile, puis surtout l'aide delta et le parapente décorent le ciel de nos régions. L'attrait touristique du vol de pente est réel. Une fiche du PDG RCJU, 3.22.5, est consacrée au vol libre. Elle parle déjà de Bâle-Mulhouse :

CONCEPTION DIRECTRICE

1 Promouvoir sur l'ensemble du territoire cantonal un tourisme doux et des activités de loisirs, en lien avec la nature, la culture et la santé, par l'aménagement d'équipements et d'infrastructures.

- L'espace aérien situé à proximité de Delémont et dans le Val Terbi ne sera plus accessible aux adeptes du vol de pente (aile delta, parapente). Comment le Gouvernement met-il en accord les dispositions du Plan directeur et le projet ILS34 ?
 - De quel droit le projet ILS34 sacrifie-t-il une partie du Jura et ses habitants en faveur de la sécurité des vols de l'aéroport Bâle-Mulhouse ?
-
- A quoi sert-il de consacrer du temps, de l'énergie, des ressources financières pour construire de belles dispositions légales si elles deviennent caduques au premier projet économique venu de l'extérieur ?
-

Evolution de l'agriculture : écotourisme, agriculture biologique ou intégrée

L'évolution de l'agriculture en Suisse affronte des scénarios difficiles. Une des possibilités à explorer, consiste à développer l'écotourisme lié au monde agricole, sous forme d'hébergement, d'accueil, de tables et chambres d'hôtes, de découverte de la région. Une autre tient au développement de l'agriculture du côté biologique ou intégré.

L'arrivée du trafic aérien remet ces pistes en question.

– Le développement de l'écotourisme lié au monde agricole, sous forme d'hébergement, d'accueil, de tables et chambres d'hôtes, de découverte de la région, le développement de l'agriculture biologique ou intégrée sont des ballons d'oxygène pour une agriculture jurassienne gravement menacée. Quelle est l'évolution prévisible de l'agriculture jurassienne ? Quelle sera l'influence du trafic aérien sur ces perspectives ?

– Le Gouvernement peut-il indiquer quels sont les résultats d'une étude d'impact ? Si elle n'existe pas, est-il prêt à l'exiger des autorités fédérales concernées ?